

Intégracode

Les compétences langagières du code de la route

Programme de formation

Public visé

Personnes issues de l'immigration, majeures, en situation administrative régulière, souhaitant préparer le permis de conduire en vue de faciliter leur intégration

Objectif général

Acquérir un socle de compétences langagières relevant du niveau B1 (CECRL) nécessaires à la préparation du code de la route
Acquérir des compétences de citoyenneté utiles à l'intégration

Pré requis

Niveau A2 du CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues) validé, en particulier pour la compréhension écrite

Déroulé

Formation collective en présentiel organisée en 5 modules de formation dont le contenu s'appuie sur les 10 familles du code de la route (voir contenu détaillé en annexe)
Autoformation accompagnée

Méthodes et moyens pédagogiques

Toute méthode permettant la facilitation de l'apprentissage ; la méthode active sera privilégiée.

Encadrement de la formation par deux formateurs qualifiés : un spécialisé dans l'apprentissage de la langue française et un enseignant de la conduite et de la sécurité routière. Chacun des deux formateurs assure environ la moitié des séances.

Mise à disposition de supports pédagogiques variés : livre du code de la route, textes, images, vidéos, dépliants, sites internet,

Mise à disposition d'ordinateurs avec connexion à Internet

Evaluation et suivi

Evaluation sommative au début et à la fin de la formation

Evaluations formatives durant le parcours pour mesurer de façon régulière les acquis

Suivi individualisé au début, à mi parcours et à la fin de la formation

Durée

200 heures sur 12 semaines

Evaluation : 4h	Présentiel : 165h	Autoformation : 28h	Suivi :3 h
-----------------	-------------------	---------------------	------------

Pré requis :

Sur préconisation post Bilan Mobilité
Evaluation Socio linguistique

Outils pédagogiques :

- . Entretien individuel
- . Pédagogie adaptée
- . Accès prépa code & Fun Mooc
- . Exercices de FLE & Code
- . PC - vidéoprojecteur



Nombre d'heures :

200h00

Justificatifs :

- Feuille d'émargement
- Bilan individualisé

Tarifs : Sur demande

Délai et lieux de réalisation :

En fonction des plannings de formation
Intervention à Aurillac



04 71 43 07 20

contact@cantalmouv.fr

SIRET : 397 733 015 000 85

Agrément : 83150296115



Annexe Contenu de la formation

Module 1 : Découvrir le véhicule		30 heures
Séquence 1 Découvrir l'extérieur <i>15 heures</i>	Les organes mécaniques du véhicule Les équipements du véhicule Les éléments liés à la sécurité	
Séquence 2 Découvrir l'intérieur <i>15 heures</i>	Les commandes et témoins internes au véhicule Les étapes d'une bonne installation Les éléments liés à la sécurité	
Module 2 : Regarder autour de soi		33 heures
Séquence 1 Identifier et interpréter les indices utiles <i>18 heures</i>	Les indices formels L'espace de circulation	
Séquence 2 Traverser des zones dangereuses <i>15 heures</i>	L'évaluation des risques et des dangers L'analyse des situations dangereuses	
Module 3 : Rencontrer les autres		33 heures
Séquence 1 Aborder une intersection <i>12 heures</i>	Les différents types d'intersection Les règles de priorité	
Séquence 2 Croiser et dépasser les autres véhicules <i>11 heures</i>	Les actions de conduite La recherche d'indices	
Séquence 3 Partager la route <i>10 heures</i>	Le déplacement des usagers vulnérables Le croisement et le dépassement de certains véhicules	
Module 4 : Prendre les commandes		30 heures
Séquence 1 Immobiliser le véhicule <i>15 heures</i>	L'arrêt et le stationnement Les manœuvres	
Séquence 2 Conduire dans des conditions de circulation normales et particulières <i>15 heures</i>	La position sur la chaussée Les situations particulières de circulation (nuit, intempéries) Circulation sur autoroute	
Module 5 : Appliquer les règles		39 heures
Séquence 1 Evaluer les risques et les quantités <i>15 heures</i>	La prise de conscience des risques Les éléments liés à la vitesse	
Séquence 2 Evaluer les risques en lien avec la réglementation <i>15 heures</i>	La réglementation Le transport des passagers Les situations d'accidents	
Séquence 3 Utiliser le véhicule dans le respect de l'environnement <i>9 heures</i>	La notion d'éco-conducteur L'éco-mobilité Le véhicule et l'environnement	

Total : 165 heures

Annexe Auto-formation

- ◆ **But** : renforcer les acquis et prolonger l'apprentissage en dehors du temps de formation en présentiel ; développer la compétence « apprendre à apprendre » en se formant seul et à son rythme

◆ **Principes généraux de mise en œuvre**

Intégration progressive tout au long du parcours de formation : rythme à établir à partir de la 3 ^{ème} semaine de formation sur la base de 2 à 4 heures hebdomadaires
2 domaines d'apprentissage complémentaires en cohérence avec les objectifs pédagogiques de la formation : la langue française et le code de la route
Accompagnement des stagiaires à l'autoformation : au cours de la 2 ^{ème} semaine de formation, organisation d'une séance de préparation à l'autoformation avec prise en main des outils et mise en condition pour faciliter l'autonomie
Suivi régulier de l'autoformation avec retour en collectif et en individuel, émargement des stagiaires
Mise à disposition de ressources pédagogiques en accès libre et gratuit en ligne : ressources accessibles à partir de l'adresse des sites internet respectifs
Proposition de plusieurs lieux de réalisation afin d'apporter en particulier une réponse pratique aux stagiaires ne disposant pas de connexion à Internet : dans les locaux de la structure, à distance chez soi ou dans des lieux identifiés.

◆ **Ressources pédagogiques**

Apprentissage de la langue française	Cours « Travailler en France » Fun Mooc
Préparation du code de la route	Plateforme d'entraînement à l'examen du code (ENPC, Ediser ou Codes Rousseau)

Ces ressources sont rassemblées dans un même espace à l'aide de l'application en ligne Padlet qui permet de créer des murs virtuels et collaboratifs.

◆ **Planification**

28 heures d'autoformation obligatoires réparties sur les 12 semaines de formation

